

Revue des Sciences Humaines



RSH

Poétique du nom propre

Textes réunis par christelle REGGIANI

327 3/2017

Septentrion
PRESSES UNIVERSITAIRES DIFFUSION

Sommaire

Christelle REGGIANI

Pour une poétique historique du nom propre

Jean-François JEANDILLOU

Au tour des noms propres

Yves BAUELLE

Des noms propres au seuil du roman

Jean-Daniel GOLLUT & Joël ZUFFEREY

Nom propre et continuité dans les romans cycliques

Mirna VELCIC-CANIVEZ

Au plus près de l'histoire : les noms historiques dans le discours
romanesque contemporain. Le célèbre et l'inconnu

Éric BORDAS

Pénélope, Minouche, Djali et les autres :
onomaturgies romanesques animalières

Ada SMANIOTTO

« Faire concurrence à l'état civil » :
les surnoms et les pseudonymes des personnages
dans *La Comédie humaine* de Balzac

Bérengère MORICHEAU-AIRAUD

Les surnoms dans *À la recherche du temps perdu*

Emna BELTAÏEF

L'obsession du nom propre dans l'œuvre de Modiano
(*Rue des boutiques obscures, Remise de peine, L'Horizon*)

Sibylle ORLANDI

Le devenir nom propre et le devenir personnage en question
dans la poésie et le théâtre contemporains

Nom propre et continuité dans les romans cycliques

La désignation : un enjeu communicatif

Qu'est-ce qu'un personnage de roman ? « D'abord – écrivait Francis Corblin dans un article fondateur (Corblin 1983) – une suite d'expressions linguistiques qui réfèrent à la même chose, c'est-à-dire à la même chose qu'une expression antérieure du texte : noms propres, pronoms, groupes nominaux définis et démonstratifs. » Être en mesure de reconnaître le même est une condition d'accès à la cohérence des textes. Parmi les expressions qui assurent l'établissement et le maintien de la visée référentielle, le nom propre (désormais Npr) a un rôle majeur. Au cours d'un récit, les personnages évoluent, parfois substantiellement, au gré des transformations prédicatives qui leur sont appliquées. Afin de permettre au lecteur de reconnaître les individus malgré les changements qui les affectent, il est impératif de fixer leur identité. C'est le Npr qui remplit le plus efficacement cette fonction puisqu'il constitue, en principe, un mode de saisie stable, insensible aux variations qualitatives et situationnelles des référents – autrement dit, une *désignation rigide*¹.

S'il est toujours apte à lever une ambiguïté référentielle, le Npr peut cependant s'avérer d'un emploi problématique dans la communication en raison de la postulation de savoir qu'il exprime :

1. — « Nous appellerons quelque chose *désignateur rigide* si dans tous les mondes possibles il désigne le même objet. [...] Les noms propres sont des désignateurs rigides, car, bien que l'homme (Nixon) eût pu n'être pas le président, il n'aurait pas pu ne pas être Nixon (quoiqu'il n'eût pu n'être pas appelé *Nixon*) » (Kripke 1982 : 36).

Il est anormal d'employer un nom propre si l'on ne pense pas que ce nom « dit quelque chose » à l'interlocuteur, si donc l'interlocuteur n'est pas censé avoir quelques connaissances sur le porteur de ce nom. (Ducrot 1995 : 368)

L'affirmation semble parfaitement compatible avec la théorie causale (Kripke 1982), dont nous voulons surtout retenir ici que l'acte dénotatif ne procède pas d'un mode de donation sémantique. Ne tablant pas sur une description de son objet, le Npr sera recevable, en discours, pour autant que le destinataire sache au préalable à qui l'appliquer. C'est dire que le bon usage du nom propre repose sur l'officialité du baptême, par lequel s'instaure une relation stricte entre le nom et l'objet, relation qui se perpétue de nomination en nomination, selon l'explication qu'en a proposée Kripke. De ces considérations préliminaires, on peut conclure que le Npr ne se prête pas, logiquement, à un premier usage ; la saisie initiale d'un personnage de fiction au moyen du Npr n'est jamais légitime dans une narration. C'est pourquoi les romanciers usent volontiers de dispositifs qui permettent de neutraliser la présomption de connaissance qu'instaure le Npr. Le moyen le plus habituel consiste à installer les conventions identitaires au moment de nommer les protagonistes pour la première fois. Voici quelques exemples tirés des aventures des Mousquetaires de Dumas :

Et cette sensation avait été d'autant plus pénible au jeune d'Artagnan (ainsi s'appelait le don Quichotte de cette autre Rossinante). (*Les Trois Mousquetaires*, 58)

La grande mine de ce gentilhomme [...] avait séduit Planchet, – c'était le nom du Picard. (*Les Trois Mousquetaires*, 156)

Cet autre mousquetaire formait un contraste parfait avec celui qui l'interrogeait et qui venait de le désigner sous le nom d'Aramis. (*Les Trois Mousquetaires*, 87)

Non, sur mon honneur et foi de gentilhomme, je l'ai acheté moi-même, et de mes propres deniers, répondit celui qu'on venait de désigner sous le nom de Porthos. (*Les Trois Mousquetaires*, 42)

La place était déjà prise par un confrère nommé Mousqueton. (*Les Trois Mousquetaires*, 156)

Athos, de son côté, avait un valet qu'il avait dressé à son service d'une façon toute particulière, et que l'on appelait Grimaud. (*Les Trois Mousquetaires*, 156)

Son laquais s'appelait Bazin. (*Les Trois Mousquetaires*, 159)

Dans le récit des *Trois Mousquetaires*, l'emploi du Npr encore vierge se trouve régulièrement accompagné d'une formule d'attribution. Les deux premiers exemples relèvent directement de ce dispositif. Les cinq autres occurrences du Npr font varier le procédé en ce qu'elles ne sont pas elles-mêmes référentielles ; elles livrent le nom par voie de mention, modalité naturellement appropriée à une prise inaugurale de connaissance.

Mais la démarche inverse, qui consiste à imposer l'idée d'une connaissance préétablie en donnant au Npr la place de maillon initial dans la chaîne désignative, est bien connue également. La critique a signalé l'intérêt que revêt, dans certaines esthétiques, l'usage impromptu du Npr à l'ouverture du roman. Jacques Dubois, entre autres, en a commenté l'effet à l'*incipit* du roman naturaliste :

Dans la plupart des cas [des entrées en matière du cycle des *Rougon-Macquart*], le dispositif du texte vise à laisser l'impression d'une histoire en cours, d'un moment prélevé sur une durée et faisant suite à un moment antérieur [...]. Le plus opérant et le plus repérable consiste à désigner, dès la première phrase, un personnage-sujet par son nom de famille ou, mieux, par un prénom ou un surnom, comme si ce personnage était connu de toujours et ne demandait pas à être présenté. (1973 : 493)

Les enjeux de la première désignation-Npr dans le roman sont aujourd'hui assez notoires pour qu'on n'ait pas à s'y arrêter davantage. Aussi notre propos consistera-t-il à discuter l'usage du Npr dans un autre contexte particulier de la communication littéraire : celui des formes de la désignation mises en œuvre au moment de faire *réapparaître* un personnage dans une suite romanesque. L'analyse va donc porter sur les modalités désignatives par lesquelles les personnages sont saisis à l'occasion de leurs *retours* dans les romans à cycles.

Observer les désignateurs permet d'appréhender la manière par laquelle un accès aux référents est aménagé par le discours. Il importe alors de tenir compte de la complexité de la communication littéraire qui se structure à deux niveaux. Sur l'axe de la communication entre les personnages, le choix des formes désignatives doit convenir à l'état de connaissance des entités de la fiction. Sur un autre axe, celui de la communication narrative, le régime désignatif compose inévitablement (sauf mise en scène d'une réception) avec les connaissances présumées du destinataire-lecteur. La réflexion qui va suivre se situe naturellement à ce second niveau. En effet, les désignateurs seront pris en considération dans la mesure où ils interviennent dans le récit proprement dit ; c'est là une condition pour qu'ils permettent de juger des connaissances

imputées au lecteur. Il n'en reste cependant pas moins – et c'est une particularité du récit de fiction – que le discours des personnages est mis à la disposition du lecteur qui l'« entend » et qui se trouve ainsi informé, quoique de manière non officielle. C'est dire que l'analyse proposée, centrée sur la désignation narrative, ne peut pas faire abstraction des éventuels préparatifs mis à la charge des personnages.

La question du dispositif référentiel se double donc d'une problématique cognitive. À travers le choix d'un désignateur se définissent les connaissances attribuées contractuellement au lecteur. Fondamentalement, deux types de dénotation, impliquant des instructions pragmatiques inverses, sont à disposition dans la langue. Selon le régime de la détermination, les formes désignatives indiquent :

- soit que l'objet n'est pas connu, qu'il est présenté pour la première fois ; c'est alors un syntagme nominal indéfini qui sert à l'actualisation référentielle ;
- soit que l'identité de l'objet est enregistrée dans la mémoire discursive, que l'objet a déjà été introduit dans le discours ; c'est, dans ce cas, un syntagme nominal défini ou démonstratif, un pronom anaphorique, ou encore un Npr qui convient.

Dans l'analyse, cette opposition binaire, entre le nouveau et le connu, doit être quelque peu affinée en fonction des conditions d'accessibilité attachées à l'ensemble des contenus d'information impliqués par le désignateur². On peut néanmoins soutenir que, en principe, le choix d'un type de saisie référentielle s'opère, au moment de donner une suite à un premier roman, sur fond de *dilemme communicatif*, tel que nous l'avons décrit ailleurs :

Devant l'alternative des postulats de connaissance ou d'ignorance, l'auteur doit normalement opter pour un certain contrat communicationnel : s'adresser à un public averti de l'existence et de l'identité du personnage reparaissant, ou viser un lecteur non initié. (Gollut & Zufferey 2004 : 343)

À ce moment crucial du parti pris désignatif, les modalités d'occurrence du Npr vont permettre de savoir si la chaîne de transmission du nom est limitée à l'étendue de chaque texte ou si elle traverse la frontière des romans, affirmant par là-même l'unité communicationnelle du cycle romanesque. Voyons sur pièces.

2. — Voir à cet égard Prince (1981), Ariel (1988) et Combettes (2002).

Discontinuités de la mémoire dans les romans à cycle

La trilogie des Mousquetaires constitue un cas emblématique. Au premier roman des *Trois Mousquetaires* (1844) font suite *Vingt ans après* (1845) et *Le Vicomte de Bragelonne* (1848). À considérer le retour des personnages fictionnels de premier plan sur la scène narrative, on constate que Dumas recourt volontiers au Npr. Exemples parmi d'autres :

De loin il dominait le château de Porthos, situé sur les rives d'un vaste étang et attenant à une magnifique forêt. C'est le même que nous avons déjà eu l'honneur de décrire à nos lecteurs ; nous nous contenterons donc de l'indiquer. (*Le Vicomte de Bragelonne*, 240)

D'Artagnan fut introduit par Bazin dans une chambre assez médiocre où il trouva un assez mauvais lit ; mais d'Artagnan n'était pas difficile. On lui avait dit qu'Aramis avait emporté les clefs de son appartement particulier. (*Le Vicomte de Bragelonne*, 237)

Une chose même insignifiante en apparence, cette absence de Grimaud, dont Athos ne pouvait se séparer autrefois et dont le nom même n'avait pas été prononcé malgré les ouvertures faites à ce sujet, tout cela inquiétait d'Artagnan. (*Vingt ans après*, 178)

Dans ces extraits, le Npr est introduit dans le discours sans être accompagné d'une formule de présentation qui exposerait les conventions identitaires. Et le procédé contraste sensiblement avec la livraison initiale des noms observée dans le premier volet des aventures (*cf. supra*) et qui fait l'objet d'un commentaire méta-discursif systématique. Il semblerait donc, de prime abord, que le protocole de nomination, rapidement inséré lors des premiers faits notoires des personnages, étende sa portée au-delà des *Trois Mousquetaires*.

Toutefois, à bien y regarder, on constate que le narrateur ne compte pas vraiment sur la disponibilité effective des données onomastiques en provenance d'un ouvrage antérieur. En effet, le nom propre, employé dans le récit pour désigner le personnage réapparaissant, prolonge bien la chaîne causale de la désignation rigide inaugurée dans le premier livre ; mais il fait, dans le discours de résurgence, l'objet de préparatifs non négligeables. Dans le cadre même de la suite romanesque, des aménagements légitiment soigneusement la présupposition d'identité : les Npr livrés par la voix narrative sont régulièrement précédés d'une utilisation mise à la charge de l'un des protagonistes de l'histoire³. Dès lors qu'elle

3. — Seule la désignation de Porthos dans *Le Vicomte de Bragelonne* constitue

intervient dans la sphère énonciative des personnages (dialogue représenté au discours direct), la désignation se trouve libérée des contraintes communicationnelles qui pèsent sur la narration et peut donc, compte tenu des états de connaissance spécifiques aux acteurs de la diégèse, donner logiquement lieu à une postulation d'identité. Le discours n'est alors pas formulé contractuellement à l'adresse du lecteur du récit ; mais ce dernier, qui a assisté à un usage du nom et a vérifié la réussite de l'acte dénotatif dans la sphère des interlocuteurs fictionnels, en ressort néanmoins informé – selon le procédé du *trope communicationnel* décrit par Kerbrat-Orecchioni (1990 : 92-6). C'est en partant de cette communication indirecte du nom propre que la narration se donne le moyen d'intégrer, par la suite, la dénomination sans autre forme de procès.

La trilogie dumasienne présente un autre dispositif énonciatif qui ménage un effet similaire :

Il monta le perron, entra dans l'église, et, s'adressant à un sacristain qui balayait une chapelle, il lui demanda s'il ne connaissait pas M. Bazin. (Dumas, *Vingt ans après*, 108)

Le Npr est ici préfacé d'un titre, et ce dernier ne joue aucun rôle distinctif dans l'histoire. L'expression complexe n'est donc pas commandée par une exigence de précision dénotative et elle contraste avec les autres désignations narratives du personnage. La forme déférente « M. Bazin » constitue ainsi l'indice d'une posture énonciative. Insérée dans une séquence de représentation indirecte de la parole (*il lui demanda si...*), elle apparaît comme un fragment du discours d'origine assumé par d'Artagnan qui interroge. La désignation identifiante intervient donc dans un discours polyphonique qui fonde la postulation de connaissance non pas sur le savoir supposé du narrataire-lecteur, mais sur les conventions interactionnelles régissant le discours des personnages (*connaissiez-vous M. Bazin ?*). L'intérêt du dispositif est qu'il convient autant au lecteur informé, capable de se remémorer, qu'au néophyte qui découvre sans avoir le sentiment que le récit anticipe sur ses connaissances.

Il apparaît finalement que, en dépit de la présupposition d'identité qui lui est inhérente, l'application du Npr aux personnages réapparaissants demeure compatible, chez Dumas, avec le principe

une exception au système et peut donc s'interpréter comme un signe, très ponctuel, de la transitivité des conventions d'un roman à l'autre. Mais il faut noter que Porthos est en l'occurrence le huitième des protagonistes à faire retour, et que l'artifice de la réintroduction a pu alors paraître à l'auteur un peu usé !

de l'indépendance cognitive des romans, lesquels ne postulent pas le maintien de la mémoire discursive. Et ce régime s'avère par ailleurs homologue à celui qu'instaurent la plupart des autres formes désignatives retenues au moment de remettre en scène les quatre mousquetaires et leurs valets. Lorsqu'il n'emploie pas le Npr, Dumas se sert régulièrement du syntagme indéfini qui présente le personnage sans présumer de son identité, sur le mode correspondant à une première évocation dans le discours.

On remarque ainsi, dans ce premier ensemble de textes, le choix caractéristique de l'auteur de réintroduire ses personnages sans compter sur d'éventuels acquis cognitifs, sans prendre appui sur des savoirs antérieurs, tout en renonçant cependant à l'appareil rhétorique de présentation mis en œuvre avec application dans les *Trois Mousquetaires*. Un univers homogène se déploie ainsi à travers les romans. Pour preuve, les chapitres où certains personnages – et donc indirectement le lecteur aussi – sont informés des faits passés, jusqu'à en faire un enjeu de l'histoire : le chapitre XVI de *Bragelonne* s'intitule « Remember ». Mais finalement, bien que l'emploi du Npr soit répété et qu'il s'agisse, à l'échelle des trois romans, d'un même univers fictionnel, l'énonciation narrative qui en assure la communication se caractérise par des discontinuités. La mémoire discursive ne demeure pas active au-delà du roman et son contenu fait au besoin, dans les textes subséquents, l'objet de réactualisations.

Dumas ne propose pas un dispositif exceptionnel. Balzac gère selon un modèle analogue le retour de certains personnages dans la *Comédie humaine*. Nous avons montré, à partir d'une étude portant sur les réapparitions de Rastignac et de Lucien de Rubempré, que la tendance balzacienne consiste effectivement à introduire ses personnages revenants comme des référents nouveaux. Mais dans ce contexte également, l'introduction est accompagnée de stratégies énonciatives qui visent à ménager les impatiences du lecteur capable de reconnaître. Il s'agit, un peu à la manière de Dumas, d'une poétique prudente de la discontinuité (voir Gollut & Zufferey 2004).

Les suites d'un récit en continu

Le Npr est, par ailleurs, une forme de désignation régulièrement utilisée dans *Les Hommes de bonne volonté* (1932-1946) de Jules Romains. Le cas de Maxime Gurau l'illustre parfaitement : ce personnage est désigné, lors de ses dix-huit apparitions dans des volumes différents, par son patronyme. Le même procédé est appli-

qué à Félix Wazemmes, qui intervient dix fois⁴. Autre exemple : la désignation systématique, en quatre occasions, de Jeanne de Saint-Papoul par son prénom. Cette façon de nommer d'entrée de jeu les personnages, à chaque nouvelle apparition, suppose que la question des identités a été préalablement réglée. Autrement dit, la désignation rigide manifeste qu'une convention onomastique, instaurée antérieurement, a été officiellement enregistrée par la narration. C'est à cette condition qu'elle peut conserver sa fonction identifiante par-delà la segmentation en parties publiées de manière autonome.

En contraste, au moment d'installer un nouveau personnage, Romans recourt préférentiellement à des expressions indéfinies, qui remplissent alors leur fonction canonique de premier maillon de la chaîne référentielle. La formule sert par exemple à introduire Pierre Jallez, Quinette ou encore Augustin Leheudry ; respectivement :

À ce moment, un jeune homme, qui regardait la cour intérieure à travers le vitrage, se retourne, s'approche. (II, 159)

Un homme parut. (I, 71)

En ouvrant la porte, il vit au milieu de sa boutique, un homme tourné vers lui. (I, 86)

Par la suite, à l'occasion de toutes leurs réapparitions, ces trois figures seront rappelées à la mémoire du lecteur au moyen d'expressions identifiantes et, le plus souvent, du nom propre⁵.

Il n'est cependant pas exclu que le nom propre apparaisse déjà lors d'une prise de connaissance initiale. Mais l'audace d'une identification imposée d'emblée, sans préparatifs, se trouve alors atténuée par la préférence donnée à une déclinaison complète de l'identité, à savoir à une double saisie complémentaire, l'une strictement individuelle, l'autre relativement à une famille ; par exemple :

4. — Le premier renvoi au personnage offre une variante : *le jeune Wazemmes* (I, 35). (Les chiffres romains correspondent au tome ; ils sont suivis de l'indication de la page citée.)

5. — Sur vingt-deux retours, Jallez est saisi dix-neuf fois par son patronyme – accompagné une fois, en *incipit*, du prénom (XXIV) – et en trois occasions par une description définie prenant appui cataphoriquement sur le nom propre ; Quinette, à ses retours, fait l'objet de sept identifications par le nom propre et de deux par un substantif défini ; Leheudry enfin, en cinq résurgences, est invariablement donné à reconnaître par son nom, une fois de façon médiate par la mention de son identité : « Quels renseignements l'autre lui a-t-il livrés ? Son nom : Augustin Leheudry » (II, 17).

Jean Jerphanion regarde diminuer les montagnes. (I, 65)

Juliette Ezzelin ferme sa porte. (I, 63)

Pour le premier personnage, vingt-trois retours seront ensuite assurés par le seul patronyme, et deux seulement le seront par la nomination intégrale. Cette dernière se justifie alors par la médiation d'un point de vue, dans la mesure où la désignation, polyphonique, s'ajuste à une vision empreinte de déférence à l'égard de l'importance sociale du protagoniste :

Puisque M. Jean Jerphanion doit faire un grand discours à ce banquet du Puy, il est naturel que M. Jean Jerphanion se recueille. (XXI, 8)

Il y avait une autre raison plus obscure, mais au moins aussi forte de dire non à Jean Jerphanion. (XI, 118)

Les précautions initiales apparaissent également significatives pour ce qui concerne Juliette Ezzelin. En effet, à la suite de son installation (*cf. supra*), le personnage, bien que confiné dans un rôle secondaire et donc sans notoriété bien établie, fait systématiquement l'objet (en quatre retours) d'une dénotation assurée par son seul prénom.

On remarque ainsi que, par la fragmentation de l'œuvre en sous-unités romanesques, Romains pose des bornes de démarcation matérielles qui contrastent avec la continuité textuelle signifiée au moment de rappeler les personnages. Le nom propre constitue alors la principale forme charnière par laquelle Romains décroïsonne les vingt-sept volets de son roman-fleuve pour les fondre en un *magnum opus*, unifié globalement par un surtitre. Ce choix de la forme identifiante au moment de rappeler les personnages soutient les intentions affichées de l'auteur. Dans la préface à son ouvrage Romains souligne, par comparaison avec *La Comédie humaine* ou *Les Rougon-Macquart*, la continuité essentielle de son propre texte :

Ce n'est plus une collection de romans, groupés sous une rubrique, ou enfermés dans un cadre à demi arbitraire, que nous avons devant nous, avec la liberté d'y choisir selon nos préférences, et de commencer par où bon nous semble. C'est un seul roman, qui se déploie en plusieurs volumes. (Romains 1932 : IX)

Quasiment à la même époque, Roger Martin du Gard opte clairement, dans *Les Thibault* (huit volumes, 1922-1940), pour une poétique similaire de la continuité, fondée sur une rémanence sans défaut des acquis référentiels. La segmentation en titres vise, dans de tels cas, essentiellement à structurer un discours de grande

envergure qui répond aux conditions formelles d'une communication ininterrompue.

Conclusion

À partir d'une observation des formes de désignation, deux conceptions antagonistes du cycle romanesque se sont avérées. Toutefois, l'existence de poétiques relevant d'options inverses n'impose pas aux auteurs de prendre un parti contre l'autre. L'emploi de formes hétérogènes dans un même ensemble demeure naturellement possible. Dans le cycle familial des *Rougon-Macquart*, Zola ne privilégie pas une stratégie référentielle, mais opte selon le cas pour une désignation à valeur introductive ou pour une tournure postulant la reconnaissance du personnage. C'est ainsi qu'Étienne Lantier, quoique déjà mentionné dans *L'Assommoir* (1877), est présenté sous la figure anonyme d'*un homme* dans le fameux *incipit* de *Germinal* :

Dans la plaine rase, sous la nuit sans étoiles, d'une obscurité et d'une épaisseur d'encre, un homme suivait seul la grande route de Marchiennes à Montsou, dix kilomètres de pavé coupant tout droit, à travers les champs de betteraves. (1885)

Quant à Jean Macquart, issu de *La Fortune des Rougon* (1871) et de *La Terre* (1887), il se trouve d'emblée réidentifié par son nom propre dans les premières pages de *La Débâcle* :

Et Jean Macquart, qui s'occupait à consolider la tente, en enfonçant les piquets davantage, se leva. (1892)

Il est probable que la différence de traitement soit fonction du degré de notoriété atteint en amont.

Sur le plan linguistique, le Npr apparaît comme la forme désignative privilégiée par tous les auteurs pour saisir les personnages réapparaissants. Cela résulte notamment de ce qu'un emploi régulier de l'indéfini semble impossible ; son usage systématique et assumé par le narrateur contredirait le projet même du cycle. À l'inverse, les expressions anaphoriques (tant lexicales que pronominales) sont très rares dans les suites. On en relève quelques cas surprenants dans le cycle des *Fantômas* de Souvestre & Allain⁶. Cela s'explique par le fait que l'instruction d'un enchaînement

6. — « Que s'était-il donc passé ? La reine, à l'instant où elle entrait dans le salon orange, où sans doute un drame incompréhensible venait de se dérouler [...] » (*Le Cadavre géant*, 1913, *incipit*). L'expression définie rappelle une donnée livrée dans le roman précédent, *Le Faiseur de reines* (1913).

par reprise d'un élément saillant en provenance d'un autre roman s'avère trop audacieuse pour être régularisée. Et de leur côté, les Npr présentent, en tant qu'expressions référentielles complètes, un double intérêt. D'une part, ils n'imposent pas, au contraire des anaphores, un repérage cotextuel. Et il s'agit bien là d'un avantage, puisque le cotexte, faisant matériellement défaut, risque aussi de manquer à la mémoire. D'autre part, comme les Npr postulent l'identité de l'objet, ils assurent une continuité sur le plan référentiel et servent ainsi à solidariser, voire à faire fusionner les univers. Cela suffit pour qu'ils soient, logiquement, préférés aux syntagmes indéfinis.

À cela s'ajoute encore une autre prérogative du Npr. Il peut servir dans les deux stratégies, que ce soit celle de la continuité ou celle de la discontinuité des textes. En lui-même, le Npr suppose une identification préalable de l'objet. Mais il suffit, comme il a été vu, de l'accompagner d'une formule de présentation (attribution par mention, apposition, etc.) ou d'un aménagement narratif particulier (actualisation préalable dans le discours des personnages, jeu polyphonique) pour neutraliser en discours la présomption de connaissance qu'il véhicule *a priori*. Ce qui est décisif, ce n'est donc pas le Npr en soi, mais la présence ou non, à ses côtés, d'un appareil rhétorique ou narratif de justification. Et dans le cas où aucun soutien cognitif n'est rattaché à la livraison du Npr, la continuité entre les romans opère non seulement sur le plan référentiel (ou encyclopédique), mais aussi communicationnel. C'est là le dispositif le plus intéressant, parmi les deux qui ont été dégagés, puisqu'il tente d'instaurer, malgré la séparation matérielle des volumes, une totalité sémiotique.

Références bibliographiques

- BALZAC Honoré de (1976-1981), *La Comédie humaine*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade ».
- DUMAS Alexandre (2010 [1844]), *Les Trois Mousquetaires*, Paris, Le Livre de poche.
- (2009 [1845]), *Vingt ans après*, Paris, Le Livre de poche.
- (2010 [1848-1850]), *Le Vicomte de Bragelonne*, 3 vol., Paris, Le Livre de poche.
- MARTIN DU GARD Roger (2010 [1922-1940]), *Les Thibault*, 3 vol., Paris, Le Livre de poche.
- ROMAINS Jules (1932-1946), *Les Hommes de bonne volonté*, 27 vol., Paris, Flammarion.
- SOUVESTRE Pierre & ALLAIN Marcel (2005 [1912-1913]), *Fantômas*, 3 vol., Paris, Robert Laffont.
- ARIEL Mira (1988), « Referring and Accessibility », *Journal of Linguistics*, n°24, p. 65-87.
- COMBETTES Bernard (2002), « Analyse linguistique des textes et stylistique », *Langue française*, n°135, p. 95-113.
- CORBLIN Francis (1983), « Les désignateurs dans les romans », *Poétique*, n°54, p. 199-211.
- DUBOIS Jacques (1973), « Surcodage et protocole de lecture dans le roman naturaliste », *Poétique*, n°16, p. 491-498.
- DUCROT Oswald (1995 [1972]), « Référence », *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, coll. « Points », p. 360-372.
- GOLLUT Jean-Daniel & ZUFFEREY Joël (2004), « Un dilemme communicatif : retour des personnages et désignation dans *La Comédie humaine* », *Poétique*, n°139, p. 341-349.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1990), *Les Interactions verbales*, t. I, Paris, Armand Colin.
- KRIPKE Saul (1982 [1972]), *La Logique des noms propres*, Paris, Minuit.
- PRINCE Ellen F. (1981), « Toward a Taxonomy of Given-New Information », dans P. Cole (ed.), *Radical Pragmatics*, New York, Academic Press, p. 223-255.